



COMITE DU JURA

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le 21 février 2017 à 18h30 précises

Au Boulodrome Régional de BANS/MONT SOUS VAUDREY

Présents :

Melle Emilie MARAUX.

Mmes Françoise GAUTHIER, Jocelyne JARCELLAT, Yvette OUTREY et Stéphanie ZERBINI.

MM. Dominique BACHELEY, Jean BINDA, Michel BOURGEON, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Michaël FAIVRE, Patrick GRUNEISEN, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Gilles OUTREY, Michel PERRUSSEL et Marc SERTILLANGE.

Absents excusés :

MM. Philippe JARCELLAT et Christian MONNOYEUR.

Docteur RAFINDRAKOTO Davida.

La réunion commence à 18h30 sous la présidence de Paulo DE BASTOS :

Il remercie les membres de leur présence à cette deuxième réunion de travail. En préambule, il évoque la disparition de M. Gilles MONNET président emblématique de la GOURIBOULE de 1993 à 2010. Il demande quelques instants de recueillement.

Par ailleurs, de nombreuses commissions ont déjà débuté leurs actions. Le Président les félicite. Il tient aussi à souligner que le premier colloque de la jeunesse jurassienne a été une vraie réussite, même si le nombre de participants était bien en deçà de celui escompté.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 janvier 2017.

Il est approuvé à l'unanimité.

2) Compte rendu du concours du CD 39 du 21 janvier 2017 :

Le changement de date a été bénéfique à ce concours, attirant 77 triplètes. Concours organisé avec le graphique ABC et doté des mises + 60 %. On note une participation prépondérante de joueurs extérieurs au département, voire de la région. Le résultat financier se solde par un bénéfice de 290.31 €.

Le Président remercie les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.

3) Compte rendu du colloque de la jeunesse jurassienne :

Une vingtaine de participants seulement a assisté à ce colloque malgré les 90 envois d'invitations adressés à tous les présidents de clubs, (15 n'ont pas répondu), ainsi qu'aux initiateurs et BF1 du département.

L'ordre du jour a permis d'aborder aussi bien la politique nationale de notre fédération, que les enjeux de la commission départementale pour ce nouveau mandat. Animée par MM Michel BOURGEON et Paulo DE BASTOS, elle a offert un véritable espace de dialogue et d'échange. Le Président est satisfait car de nouvelles personnes ont décidé de s'engager activement : Mlle Nathalie GRUARDET est la nouvelle responsable des inscriptions aux championnats Jeunes, M. Nicolas JANOD, a quant à lui, la charge du CDC Jeunes, M. Michel BOURGEON traite de la partie Sélections et M. Marcelin JOBARD de la formation initiateur. L'ensemble du CD 39 remercie ces personnes pour leur engagement au sein de la commission Jeunes.

**Toutes les inscriptions aux championnats Jeunes devront parvenir désormais à Mlle GRUARDET
Nathalie : 20, Rue Jules GREVY 39380 MONT SOUS VAUDREY
Tel : 03.84.81.56.06 Port. : 06.62.43.56.06
Email : nath.gruardet@gmail.com**

Au chapitre des nouveautés, les tables de marque des championnats Jeunes seront tenues par une personne de la commission Jeunes désignée lors de la réunion de ladite commission et une personne du club organisateur. C'est Mlle Nathalie GRUARDET qui se chargera de contacter les clubs à l'issue des inscriptions pour leur rappeler diverses informations : nombre d'équipes engagées, désignation d'une personne du club à la table de marque et rappel du cahier des charges, (boissons et goûter offerts aux jeunes). M. Michel BOURGEON continue de s'occuper de la commande des coupes et trophées.

Pour le CDC Jeunes, Monsieur Nicolas JANOD fera parvenir un document d'inscriptions aux clubs par le biais du secrétariat du CD 39 avec réponse obligatoire au référent CDC avant le 19 mars. La nouveauté est que les clubs, après tirage effectué, s'arrangeront pour disputer leurs matchs avant la date butoir du 31 août, date à laquelle le CD 39 devra connaître les qualifiés pour le CRC Jeunes.

En ce qui concerne la formation : quelques personnes sont intéressées à la journée d'initiateur. Une journée de formation sera donc envisagée dans les prochaines semaines.

Nota Bene : Les personnes qui souhaitent suivre cette formation, devront, à l'inscription fournir un extrait de leur casier judiciaire N° 3 datant de moins de 3 mois. Elles peuvent donc anticiper cette demande qui peut s'effectuer par internet à l'aide du lien suivant : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20>

Articles pour PLANETE BOULES : Michel BOURGEON rappelle que les clubs peuvent lui faire parvenir, ainsi qu'à Michel PERRUSSEL, des articles et photos des diverses activités organisées à leur initiative ou celles auxquelles ils ont participé. Ce journal ouvre gratuitement ses pages au CD 39, comme aux autres comités d'ailleurs. Il est extrêmement diffusé et lu par de nombreux joueurs de boules. Donc faisons connaître nos activités et la vie de nos clubs jurassiens.

4) Point sur les licences et les finances :

- a) **Les licences :** Situation au 21 février 2017 : 1373 licences à ce jour.
- 1277 licenciés séniors dont 1006 masculins et 271 féminines répartis comme suit :
 - 567 vétérans (473 masculins – 94 féminines)
 - 710 séniors (533 masculins – 177 féminines)
 - 96 licenciés jeunes dont 79 masculins et 17 féminines répartis comme suit :
 - 16 juniors (13 masculins – 3 féminines)
 - 30 cadets (27 masculins – 3 féminines)
 - 32 minimes (25 masculins – 7 féminines)

- 18 benjamins (14 masculins – 4 féminines)

Comparativement au mois de février 2016 où nous enregistrons 1405 licences, le mois de février 2017 comptabilise 1373 licences soit une différence de – 32.

Les clubs de PASSENANS et BOIS D'AMONT n'ont pas encore demandé de licences ni payé leur affiliation. De même le club de SELLIERES, club en sommeil, doit également s'acquitter du droit d'affiliation. Le trésorier enverra un courrier de rappel à la Présidente Mme Henriette MARCHAL

Pour Info : Actuellement, la société PARAGON qui édite les nouvelles licences est en rupture de stock. Il y a donc des retards dans la délivrance de certaines licences. Les joueurs concernés par ce problème sont donc dans l'incapacité de présenter leur licence à la table de marque. En attendant que la situation redevienne normale ils pourront participer aux concours dès lors qu'ils sont inscrits dans la base fédérale.

➤ **Les mutations :**

- 66 mutations internes et 13 mutations externes ont été enregistrées
- 10 mutations accordées n'ont pas été encore enregistrées auprès des clubs
- 17 mutations entrantes ont été effectuées.

➤ **La trésorerie des licences :**

La gestion financière de ces 1373 licences comprenant l'affiliation, représente la somme de 42 321 €. A ce jour, la somme de 35 934€ a été réglée et 6 367 € restent à encaisser.

b) **Point sur les finances du Comité :**

Les finances sont saines. Actuellement nous sommes dans la phase des demandes de subventions. 2 subventions à solliciter avant le 13 mars 2017 : le CNDS auprès de la jeunesse et des sports et de la vie associative, et la seconde auprès du Conseil départemental.

Suite à l'élection de Jean-Marie MARAUX à la fédération lors du dernier congrès, et de sa nomination au poste de trésorier général fédéral, ce dernier, compte tenu de la charge de travail que nécessite ce poste national a souhaité être déchargé petit à petit de sa fonction de trésorier général qu'il occupe au sein du CD 39. La comptabilité 2017 sera donc tenue par un binôme : M. Jean-Marie MARAUX et M. Dominique BACHELEY en qualité de trésorier Adjoint. Cette année de travail en commun sera donc une année de transition en prévision d'une bascule complète du poste de trésorier général qui sera alors assuré intégralement en 2018 par Dominique BACHELEY.

En conséquence, le Comité Directeur représenté par son Président, Monsieur Paulo DE BASTOS, donne procuration à Monsieur **BACHELEY Dominique** afin qu'il puisse réaliser toute opération sur le compte bancaire du Comité Départemental de Pétanque et du Jeu Provençal domicilié à la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, agence de BESANCON-CHATEAUFARINE, sous le numéro 010 195 241 62, ainsi que sur le compte bancaire du Comité Départemental de Pétanque et du Jeu Provençal domicilié au Crédit Agricole, agence de MONT SOUS VAUDREY, sous le numéro 560 421 626 61.

c) **Point sur les finances du boulodrome :** Total des actifs : 25 380.18 €

Livret A :	20 092.98 €
Cpte Bancaire :	4 557.33 €
Caisse :	729.87 €

5) Point sur les commissions :

- **Commission Sportive :** Emilie MARAUX et Hervé MOINE ont procédé au tirage de la Coupe de France des clubs le 18 février dernier. Cette année, 22 clubs sont engagés. Pour chaque match qui doit avoir lieu le 23 juin (date fixe avec possibilité d'arrangement entre les deux clubs pour jouer avant cette date), un arbitre a été désigné. Le tirage de ce premier tour est accessible sur le site du Comité et joint en pièce annexe lors de l'envoi de ce compte rendu aux Présidents de clubs.

CDC 2017 : Emilie MARAUX annonce qu'il est envoyé cette semaine aux clubs après résolution des problèmes liés aux différents forfaits. (Refus de monter en division supérieure ou présentation d'équipe incomplète).

- **Arbitrage :** La commission s'est réunie le 18 février dernier avec la participation d'une vingtaine d'arbitres sur les trente convoqués, et au cours de laquelle ont été attribués les arbitrages sur les différents championnats, CDC et CRC, ainsi que pour le premier tour de la coupe de France des clubs. Chacun peut consulter toutes ces informations sur le site du Comité. D'autre part, elles feront l'objet d'un envoi aux Présidents de clubs en pièce annexée à ce compte rendu. Dans l'ensemble, cette réunion a été de bonne tenue, avec la présentation et l'explication des nouveaux points de règlements ainsi que des modalités concernant leur application sur le terrain, ce qui devrait permettre à chacun d'avoir une attitude commune en sanctionnant identiquement la même faute commise.

- **Féminines :** Stéphanie ZERBINI fait le point sur le concours organisé par sa commission en doublette féminines le 5 février dernier. Stéphanie fait part de sa déception avec seulement 31 équipes engagées, ce qui est peu.

Puis elle évoque la journée féminine qui a eu lieu dimanche 19 février : Là encore peu de participantes avec seulement 42 féminines. Pourtant la commission avait fait un effort en dotant le concours à la mêlée de récompenses pour chacune des joueuses en leur offrant des maillots et casquettes.

Quelques personnes n'ont pas été satisfaites par le repas servi au restaurant. L'année prochaine, si cette journée est maintenue, la commission envisagera vraisemblablement de proposer un menu à l'inscription et laissera libre à chacun d'y participer ou non.

Le Président DE BASTOS dit que de toute façon quoiqu'on fasse on ne peut jamais obtenir l'assentiment de tous. Il félicite et remercie les bénévoles qui ont animé ces journées et tout particulièrement Stéphanie ZERBINI qui malgré ses problèmes de santé a tenu à honorer l'organisation qu'elle avait programmée.

- **Vétérans :** On constate un engouement tout particulier pour les concours 55 ans et plus organisés par la commission avec une participation en constante évolution : 72 triplettes au dernier concours dont 60 % d'équipes extérieures au département.

- **Jeunes :** On a déjà évoqué le colloque Jeunes qui s'est tenu au siège du Comité dimanche 12 février.

Le marathon Jeunes qui doit se dérouler avec 40 équipes le 26 février prochain à BESANCON est d'ores et déjà complet.

Ces deux manifestations feront l'objet d'un compte rendu complet de la commission Jeunes que nous diffuserons ultérieurement auprès des clubs.

Le colloque Jeunes organisé par la fédération : Il se tiendra les 11 et 12 mars prochains à MACON. Cinq personnes y participeront : Michel BOURGEON, Hervé ROUX, Nathalie GRUARDET, NICEY Noël, JOBARD Marcelin.

6) Fusion Bourgogne Franche-Comté :

- Le 19 mars au boulodrome régional :
 - 9h30 Assemblée Générale extraordinaire de dissolution de la ligue de Franche-Comté

La ligue de Bourgogne emprunte le même cheminement de dissolution.

- L'après midi :
 - ❖ Appel des grands Electeurs.
 - ❖ Approbation des statuts du Comité Régional.
 - ❖ Approbation du règlement intérieur du Comité Régional.
 - ❖ Désignation de la Commission électorale.
 - ❖ Présentation des candidats et candidates.
 - ❖ Vote et Résultats.
 - ❖ Election du (de la) Président (e) par les membres du comité régional.
 - ❖ Approbation du (de la) Président (e) par l'Assemblée Générale.
 - ❖ Election des membres du bureau directeur du comité régional.
 - ❖ Désignation des vérificateurs aux comptes.
 - ❖ Formation des commissions.
 - ❖ Questions diverses.

7) Délégations Jura, Ligue et France :

Voir les tableaux joints à ce compte rendu et consultables sur le site du Comité.

8) Questions diverses :

- **Travaux à réaliser** dans la réserve derrière le bar visant à améliorer la ventilation de ce local : Gilles OUTREY se charge d'organiser et de suivre ces travaux.
- **Accessibilité des jeux :** Le Président remercie Christian VALET, Hervé MOINE et Bernard MACHIN pour la réalisation de passages à l'intérieur du boulodrome facilitant l'accès aux jeux pour les personnes en fauteuil roulant.
Il faudrait envisager de réaliser à l'identique des passages sur les aires de jeux extérieures.
- **Partenariat avec M. LOPPE Florent :** Fournitures des tenues pour les joueurs et délégués participants à un championnat de France :
Monsieur LOPPE venu pour ce point précis de l'ordre du jour, nous présente la nouvelle collection et les différents tarifs. Le Comité renouvelle son partenariat avec M. LOPPE lequel s'engage également à contractualiser avec le CD 39 un panneau publicitaire dans le boulodrome. Monsieur LOPPE laissera à disposition au siège du comité un échantillon de vêtements de tailles différentes afin que les futurs participants à un championnat de France puissent essayer leur tenue. Hervé MOINE, et lui seul, est chargé de la gestion de ce stock d'habits et de leur utilisation.

Pour ceux qui le désirent : ils peuvent aller directement se fournir au magasin de Monsieur LOPPE : SAS LA MAISON DES CLUBS, 4, Rue Casimir de Persan, 39140 DOLE.
Tel : 09.51.66.65.96 ou 06.99.06.22.57

- **SICTOM :** Le CD 39 dispose désormais d'une carte d'accès à la déchetterie. Compte tenu de l'utilisation fréquente qu'il en sera fait avec la gestion du boulodrome, c'est Yvette OUTREY qui en sera dépositaire.

- **Championnat régional de Sport Adapté du 25 mars :** La compétition sera arbitrée par Mmes LACOMBE et JOBARD. L'approvisionnement se fera par le biais du CD39. Michel PERRUSSEL sera le coordinateur entre les deux instances. Pour les coupes, voir avec Michel BOURGEON.

- **Achat de coupes :** Comme les années précédentes, c'est Emilie MARAUX Présidente de la Commission Sportive qui est chargée de l'achat des coupes.

- **Positionnement pour un championnat de France ou Congrès :** L'idée est lancée et mise en réflexion : On en reparlera.

Le Président lève la séance à 21h.

Le secrétaire Général

Michel PERRUSSEL

Le Président du CD 39 FFPJP

Paulo DE BASTOS